



Stakeholders dialogue on Biodiversity and Key Market Players

« Quel(s) marché(s) pour la biodiversité ? »

Ateliers de discussion - 10 décembre 2013, Ateliers des Tanneurs, Bruxelles

Contexte

La pression sans cesse grandissante sur la **biodiversité** (diversité biologique des écosystèmes, des espèces et des gènes) impose à l'humanité de réfléchir à des solutions pour **réduire les impacts de sa consommation** de ressources naturelles, et **les impacts de sa production** de biens et de services liée à l'exploitation de ces ressources. Bien que les écosystèmes soient à la source de toute la vie sur Terre et des activités humaines en général, nous sommes souvent peu conscients des avantages que nous recevons de la nature, ni de leur valeur.

Le SPF Santé publique mène actuellement une **réflexion** pour initier en Belgique ce **processus de réduction des impacts de la consommation et de la production sur la biodiversité**. Ce processus cadre avec les engagements pris aux niveaux fédéral, national et international en matière de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

L'objectif principal de ce processus est d'intégrer, de manière plus poussée, la biodiversité et les services écosystémiques (services rendus à l'Homme par la nature) dans les politiques sectorielles et en particulier **d'évoluer vers des modes de consommation et de production plus durables** en encourageant les acteurs clés du marché (consommateurs, entreprises, fédérations, ONGs, syndicats, ...) à réfléchir sur les avantages économiques, sociaux et environnementaux que pourraient leur apporter une préservation et un usage durable de cette biodiversité et des ressources naturelles dans leurs comportements, leurs stratégies (d'achat, de vente, de sensibilisation, santé, ...) mais aussi dans les produits et services qu'ils mettent à disposition.

Etudes

Dans ce contexte, deux études ont été réalisées :

1. « **Modes de consommation et biodiversité : comportements des consommateurs** » : Cette étude avait pour objectifs de déterminer le niveau de connaissance en matière de biodiversité (et services écosystémiques) de la population belge, d'identifier les principales sources d'information et les préoccupations des consommateurs, de mesurer leur niveau d'implication et d'engagement, de déterminer le niveau de confiance accordée aux marques/enseignes/labels, et enfin de mettre en évidence les motivations et les freins pour adopter une consommation plus responsable.
2. « **Transition économique : Modes de consommation et production: Encourager les acteurs clés du marché à intégrer la biodiversité** » : Cette étude s'est focalisée principalement sur 3 filières : l'alimentation, la chimie et les banques et assurances. Elle avait pour principal objectif de dresser une liste d'instruments appropriés, catégorisés en instruments régulateurs (législation contraignante¹), co-régulateurs (cadre législatif initié par les pouvoirs publics, mais en étroite collaboration avec des secteurs et d'autres parties prenantes²) et volontaires (initiés par des pouvoirs publics ou le secteur privé³) pouvant être appliqués ou supportés par le gouvernement fédéral afin de mieux prendre en compte la biodiversité et les services écosystémiques.

¹ Ex : directives et règlements européens, lois, arrêtés royaux, ...

² Ex : accords sectoriels

³ Mesures totalement volontaires et donc non contraignantes

Une démarche participative

Le colloque « *Quel(s) marché(s) pour la biodiversité ?* » organisé le 10 décembre 2013 aux Ateliers des Tanneurs à Bruxelles, avait pour but de **présenter les deux études** et d'**initier un premier dialogue avec les acteurs clés du marché**.

Consommateurs (citoyens, associations, ...), fédérations, ONGs, syndicats, entreprises, ... ont partagé leurs points de vue en participant aux **tables rondes « consommateurs et biodiversité »** (matin) et « **business et biodiversité** » (après-midi).

3 grands thèmes ont été abordés à l'occasion de ce colloque :

- Les huiles végétales et plus particulièrement l'huile de palme (cosmétiques, détergents et alimentaires)
- Les substances naturelles (cosmétiques, détergents et alimentaires)
- Les produits biosourcés

Deux questions clés principales ont guidé les discussions :

1. Quelles sont les interactions entre nos modes de consommation, de production, la biodiversité et les services écosystémiques ?
2. Que faire pour optimiser le marché grâce à la biodiversité tout en la préservant ?

Conclusions

De manière générale, bien que la problématique de la biodiversité et des services écosystémiques soit assez complexe, les parties prenantes présentes lors du colloque sont ouvertes à la discussion pour tenter de contribuer à rencontrer l'objectif d'une utilisation plus durable et d'une intégration plus poussée de la biodiversité et des services écosystémiques dans les politiques sectorielles, en particulier dans leurs comportements, leurs décisions ou encore leurs stratégies économiques, sociales et environnementales (notamment par une mise à disposition de produits et services plus 'durables').

Les principaux enseignements du colloque

- Il existe un consensus généralisé sur la nécessité de **consommer autrement** (moins/mieux) ;
- Il existe une réelle demande d'améliorer la qualité de l'information vers le consommateur (exemples : sur la qualité des labels, sur le problème des allégations⁴ environnementales, sur les critères définissant un produit, un service, une entreprise **durable**...) ;
- Il est indispensable d'avoir une **meilleure connaissance du marché**, de ses acteurs influents (c.à.d. des acteurs capables de jouer un rôle significatif pour préserver la biodiversité), des alternatives potentielles et des impacts réels (en particulier biodiversité) de chacun des secteurs et alternatives ;
- Il est nécessaire d'**améliorer la traçabilité des produits**, de considérer l'ensemble du cycle de vie du produit/service (LCA = Life Cycle Analysis) et d'intégrer le coût des effets économiques externes (externalités), négatifs ou positifs ;
- Il faut envisager de **privilégier des produits**, des gammes de produits '**plus durables**' ;
- Il y a également un besoin d'un **discours politique plus fort** visant à préserver, restaurer et maintenir la biodiversité et les services écosystémiques tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, équilibrée entre ses 3 piliers.

⁴ Extrait du mode d'emploi sur les allégations environnementales en France : Qu'est-ce qu'une allégation environnementale ?

Une allégation est un message qui permet de distinguer et valoriser un produit sur un emballage, un étiquetage, une publicité, etc. Une allégation environnementale est un terme (ou une expression) utilisé pour mettre en avant la qualité d'un produit au regard de la protection de l'environnement. Le nom des marques et certains éléments visuels utilisés pour « verdir » un produit peuvent également être considérés comme des allégations environnementales. Ces allégations qualifient généralement un produit mais elles peuvent également être employées pour valoriser la démarche d'une entreprise.

Les prochaines étapes

Ce colloque et les études réalisées sont une première étape dans le processus d'une plus grande intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans les politiques sectorielles. En 2014, une feuille de route 'biodiversité' sera établie. Elle aura pour objectif de lister et définir des priorités de mesures à prendre et d'identifier les différents acteurs publics et privés concernés. Elle apportera une contribution importante aux mesures à prendre par l'Etat fédéral pour respecter ses engagements nationaux, européens et internationaux à l'horizon 2020 en matière de biodiversité et de développement durable.

L'étape suivante consistera ensuite à continuer les discussions de façon plus détaillée et technique, de préférence par secteur/filière et/ou gamme de produits/services de façon à rassembler tous les points de vue et tenter d'arriver à des compromis acceptables pour toutes les parties prenantes. Ces discussions cibleront les opportunités, les risques ou encore les freins à l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques et permettront d'alimenter concrètement la feuille de route.

Liste des parties prenantes présentes au colloque (consommateurs et entreprises)

- **Fédération d'entreprises**
 - [Fevia](#) (Fédération de l'Industrie Alimentaire)
 - [Essenscia](#) (fédération belge des industries chimiques et sciences de la vie)
 - [Detic](#) (Association Belgo-Luxembourgeoise des producteurs et des distributeurs de savons, cosmétiques, détergents, produits d'entretien, d'hygiène et de toilette, colles, produits et matériel connexes)
 - [Naredi](#) (fédération des compléments alimentaires)
 - [Représentant PME's](#)
 - [Febelfin](#) (Fédération belge du secteur financier)
- **Entreprises**
 - [Aigremont](#) (margarines)
 - [Ferrero](#) (Confiseries chocolates)
 - [Fuji Oil Europe](#) (food products, special oils and fats and bakery products)
 - [Lidl Belgium](#) (Grande distribution)
 - [Ikea](#) (Ameublement)
- **Pouvoirs publics**
 - [SPF Santé publique](#) (DG Environnement, DG Animaux, végétaux et alimentation)
 - [SPP Développement Durable](#)
 - [SPF Economie](#)
 - [SPF Finances](#)
 - [Commission Européenne](#)
 - [Conseil Fédéral Développement Durable](#)
 - [Département Leefmilieu, Natuur en Energie](#) (Vlaamse overheid)
- **ONGs**
 - [Oxfam](#)
 - [Inter-Environnement Wallonie](#)
 - [VCIV](#) (Vlaams Centrum voor Inheemse Volken)
 - [Natuurpunt](#)
- **Société civile**
 - [Syndicats](#) (CGSLB, Arbeid en Milieu, CSC)
 - [En Marche](#) (Mutualité chrétienne - journaliste indépendant)
 - [Apis Bruoc Sella](#) (Association bruxelloise d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la nature urbaine)
 - [gas'elles](#)
 - [Nuit Blanche](#)
 - [Centre d'écologie urbaine](#)
- **Académiques**
 - [Scientifiques](#)
 - [Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique](#)
 - [INBO](#)
 - [Rhea](#)
- **Consommateurs**
 - [CRIOC](#) (Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs)
 - [Test-achat](#) (Association consommateurs)

Résultats détaillés des discussions

Pour plus de détails sur les résultats des différents ateliers de discussion, n'hésitez pas à consulter l'annexe

Contact

Madame Sabine Wallens - Sabine.Wallens@environment.belgium.be - 02/524.96.84
Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Place Victor Horta, 40 bte 10 – 1060 Bruxelles